

Des apiculteurs manifestent devant Lascaux

Écrit par Alain RASSAT - Mis à jour Lundi, 01 Mai 2017 23:35



Hier, lundi 1er mai 2017, des apiculteurs ont distribué des tracts devant Lascaux 4 à Montignac, sur fond de banderoles, pour sensibiliser à la disparition des abeilles. La lettre remise aux visiteurs du site d'art pariétal, intitulée "Vallée de l'Homme chimique", dénonce une fois de plus l'utilisation des pesticides dans l'agriculture et l'immobilisme des élus et du législateur face au lobbying. "Les échanges avec le public ont été fructueux et très intéressés. Et côté météo, nous avons eu de la chance" souligne Gilles, apiculteur. Une réunion est prévue le vendredi 12 mai à la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de la Dordogne) à Périgueux.

La lettre distribuée lundi à Montignac...

"LA VALLÉE DE L'HOMME chimique. Des apiculteurs de la région montignacoise, sont venus fournir aux visiteurs de Lascaux 4 des informations complémentaires à leur visite. En effet, lors de la visite de ce site préhistorique, un large éventail dans le temps est pris en compte (de -20.000 ans, à la découverte de la grotte le 8-12 septembre 1940).

Mais depuis septembre 1940, plus rien. Alors que s'est-il passé dans cette belle 4ème circonscription de la Dordogne ? Pas la peine d'inventer le paradis, nous y sommes. Véritables sentinelles de l'environnement, les abeilles nous disent quotidiennement dans quelle qualité environnementale nous vivons. Ainsi de 1940 à nos jours, l'environnement a considérablement changé et ce changement s'accélère de jour en jour. Cro magnon en serait époustouflé. En

bien le changement ? Pas sûr ! Alors que se passe-t-il ?

De nos jours, les apiculteurs de l'est de la Dordogne déplorent des pertes importantes de ruches intoxiquées par les insecticides. Les semences (colza, maïs, tournesol etc..) sont enrobées d'insecticides de type néocotinoïde (neuro toxique). C'est invisible, plus besoin de circuler avec des engins impopulaires (pulvérisateurs de pesticides), la mort est déjà dans la semence. La rémanence de ces biocides, c'est à dire leur durée de vie, se compte en plusieurs années. Cela leur donne le temps de rejoindre les nappes phréatiques et de prendre leurs aises dans notre environnement (comme le glyphosate, dit "round up", dans l'eau du robinet). Véritables éleveurs et soucieux du bien être de leurs abeilles, les apiculteurs après avoir essuyé bien des dégâts lors de cette sortie d'hiver 2017, avertissent la population de la Dordogne (à défaut des services de l'Etat) sur la dégradation de leur environnement.

Leurs pertes resteront sèches et douloureuses car aucune indemnisation n'est prévue. Aussi, le dernier devoir de ceux ci est d'alerter la population et notamment les plus jeunes sur des risques sanitaires de ces pesticides dans notre proximité immédiate. Comment agit un pesticide type « néocotinoïde » sur un être vivant ? Pour les abeilles ce neuro toxique détruit leur sens de l'orientation. Ainsi, pas de retour à la ruche, elles se perdent et vont mourir ailleurs. Pas de trace, pas de preuve que du bonheur pour les fabricants de mort. Classé toxique par l'OMS, celle-ci dénonce l'impact des neuro toxiques via les maladies dégénératives (Alzheimer, parkinson,...) pour l'homme, ainsi Cro Magnon ne pourrait plus retourner dans sa grotte , ni la peindre. MONSANTO, BAYER, SYNGENTA, BASF etc..... si cela vous dit quelque chose, ce sont les véritables élus (de l'agriculture industrielle). Ces groupes industriels, leader dans la production des pesticides et semences (OGM pour la plupart) font régner leur puissance, auprès des élus de la République (lobbying).

Il y aurait un avenir sans pesticide pour nos enfants et nos abeilles ? L'interdiction des insecticides néonicotinoïdes (neuro toxique) adoptée en août 2016 dans la Loi Biodiversité et mise en valeur par la ministre de l'environnement, Mme Royal, fixe la liste des molécules concernées par cette interdiction légale. Néanmoins, deux molécules supplémentaires doivent figurer dans cette liste : le sulfoxaflor et la flupyradifurone. Un oubli ? Une loi fébrile ! (1) Le collectif des apiculteurs du montignacois a décidé de tenir un relevé annuel des ruches décimées par les pesticides, même si les autorités appuyées par leurs souteneurs lobbyistes mettront en cause la validité des ces relevés. Qu'importe, le collectif alerte les citoyens et les élus sur notre responsabilité à tous : «IL NE FAUDRA PAS DIRE QUE NOUS NE SAVIONS PAS»... Dans l'avenir, le collectif n'a pas l'intention de rester muet, face aux dégradations de notre espace vital et il est prêt à apporter le résultat annuel de ses relevés à la connaissance de tous les citoyens de notre contrée et ce, par tous les moyens légaux et bruyants".

Des apiculteurs manifestent devant Lascaux

Écrit par Alain RASSAT - Mis à jour Lundi, 01 Mai 2017 23:35

(1) Consultation sur les néocotinoïdes – 9 mars 2017. Source : site UNAF